

A retourner avant le 28 février 2012 à :
JURICA - à l'attention de **Maître Gil Gascon**
Résidence « Le Victoria » - 82, Boulevard d'Angleterre
BP 323 - 850008 La Roche sur Yon cedex

JE SOUSSIGNE :

Madame, Monsieur (nom et prénom)
demeurant à (adresse complète)

Je viens de prendre connaissance du renouvellement de l'opération K@Vendée par l'intermédiaire de la création de VENDEE CAPITAL CROISSANCE VI et VII, sociétés nouvelles qui auront pour objet exclusif :

«L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers, notamment de toutes participations dans le capital de toutes sociétés vendéennes ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale entrant dans la catégorie des PME communautaires soumises à l'impôt sur les bénéficiaires, dans les conditions de droit commun non cotées sur un marché réglementé français ou étranger, immatriculées et ayant leur siège de direction effective en Vendée, constituées ou à constituer, par achat, souscription échange, fusion, apport ou autrement, ainsi que dans les mêmes sociétés et par les mêmes moyens de toutes obligations, parts de fondateurs ou bénéficiaires et de tous titres émis par ces sociétés dans la limite et le respect des dispositions de l'article 885.OV bis du Code Général des Impôts relatives à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune au titre des investissements dans les petites et moyennes entreprises communautaires».

Après avoir reconnu que la souscription au capital de la société VENDEE CAPITAL CROISSANCE VI ou VII est réservée à des investisseurs avisés qui ont intégré le risque de perte réelle inhérent à toute participation au capital de PME, que ladite société n'accorde ni de garantie en capital en contrepartie de leurs souscriptions, ni de mécanisme de sortie automatique aux souscripteurs, que la souscription n'a pas d'incidence fiscale dans le cas de l'application du bouclier fiscal et que la déduction de l'ISF nécessite la conservation des titres de VENDEE CAPITAL CROISSANCE VI ou VII pendant 10 années,

Après avoir été informé du seuil minimum de souscription fixé à 7 000 Euros,

Confirme ma volonté de souscrire [1] actions de 1 000 Euros chacune de la société VENDEE CAPITAL CROISSANCE VI ou VII (en fonction du nombre limite d'actionnaires), soit un montant global de [1] Euros, qui représentera le montant intégral de la souscription et demande à ce que me soit envoyé le dossier de souscription comportant comme l'année dernière le rappel de la procédure, l'engagement de souscription à retourner, le pouvoir à retourner, les statuts de VENDEE CAPITAL CROISSANCE VI ou VII.

Fait à

Le

Signature :

[1] : inscrire le nombre en lettres et en chiffres